



LA CFDT DEFEND L'EQUITE DES PROMOTIONS ET LA RECONNAISSANCE DES COMPETENCES

« Si tu veux une promotion, vas au 1014 ! »

Pendant plusieurs années, la CFDT a dénoncé la politique de promotions pratiquées par les directions successives de l'AVSC.

En effet, les services « commerciaux » étaient particulièrement favorisés en matière de promotions, le tout au détriment des services de back ou de middle office.

En clair, pour pouvoir évoluer, il fallait donc changer de métier et envisager une mobilité géographique puisque les sites 1014 étaient concentrés sur Metz, Schiltigheim et Belfort.

Un dialogue social en progrès ...

Depuis 3 ans, la politique de promotions a fait l'objet d'échanges avec la direction de notre unité.

La CFDT a toujours considéré que le principe de base dans l'élaboration d'un plan de promotion devait être l'équité des métiers et nous ne pouvons que constater que le bilan 2013 répond à cette revendication.

En 2011, 2012 et 2013, nous avons d'abord revendiqué localement une attention particulière pour les salariés fonctionnaires sous positionnés (1.3 dans un 1^{er} temps puis 2.1) et nationalement une politique de NAO permettant des augmentations individuelles substantielles pour les salariés contractuels recrutés en bande C. Le bilan est positif puisque l'AVSC ne compte plus aucun 1.3 dans ses effectifs et les 2.1 représentent moins de 5 % des salariés.

La situation des cadres 3.2 ou Dbis et celle des soutiens bloqués en 2.3 (D) ne sont pas réglées mais nous ne pouvons pas nier les progrès en matière de politique de promotions.

Il y aura toujours des heureux et des déçus en matière de promotion mais notre responsabilité est de faire en sorte que les règles du jeu soit justes et équitables.

Pour ces raisons, la CFDT n'appellera pas à la grève lancée sur les 2 sites 1014 de Metz et Schiltigheim.

**[S'engager]
et ne rien lâcher**

La reconnaissance au centre de nos priorités revendicatives !

Dans un contexte de baisse des effectifs et de baisse de nos flux, la poly ou multicom pétence se généralise dans tous les métiers de l'entreprise.

La relation client n'échappe pas à cette politique.

Si nous ne nions pas le contexte économique difficile que traverse le secteur des télécommunications, la reconnaissance des compétences est une de nos priorités CFDT.

L'investissement des salariés et la complexité accrue des activités doivent nécessairement être pris en compte !

Si la promotion est un des leviers, **la CFDT revendique la remise en place du dispositif de valorisation du parcours clients.**

En effet, nous dénonçons en juin en réunion DS et DP, la suppression du système de primes par pallier au 1014.

Pour la CFDT, il faut le redémarrer et prendre en compte les salariés qui devaient en bénéficier cette année.

Il nous paraît également cohérent de **poursuivre les primes exceptionnelles dans les autres services en prenant en compte le développement des compétences.**

En ce qui concerne **le niveau cible des postes**, il doit être revu dans plusieurs métiers au regard de la technicité qu'exigent certaines activités.

La CFDT ne vous fera pas croire comme certains que cela se joue localement.

Nous maintenons la pression sur cette question au niveau national.

Alors que s'ouvre le dossier de fusion AVSC/CCOR, les militant(e)s DP, CHSCT et DS de la CFDT porteront toutes ces revendications dans nos réunions avec l'entreprise avec en ligne de mire la défense de l'emploi et des conditions de travail pour l'ensemble des salariés.



Pour être informé de toute l'actualité
sur l'entreprise et les ASC

Inscrivez-vous en ligne
à notre lettre de diffusion sur notre site internet

www.cfdt-ftlorraine.com